

À ROMILLY

VENDREDI 15 MAI 2015



« Le départ de Christophe Colomb » par Mystère Bouffe

Le samedi 30 mai à 20 h 45 au théâtre de verdure du quartier des Lumières de Romilly, aura lieu une représentation du « Départ de Christophe Colomb » par la compagnie Mystère Bouffe. « Le Départ de Christophe Colomb » est un spectacle où le rire populaire côtoie la cruelle ironie de l'Histoire. Six comédiens accompagnés d'un musicien font tressaillir

ce beau moment de divers accidents, éclats de rire et acrobaties en tout genre. Ces « acteurs à tout faire » devraient ainsi créer des ambiances très précises avec un minimum d'accessoires. Pantomime, combats à l'épée et autres acrobaties devraient ainsi rythmer la représentation. Gratuit.

ACTION SOCIALE

Le nouveau centre médico-social livré au début de l'année 2016

Le conseil départemental construit actuellement un nouveau bâtiment pour son service social entre la maison médicale et le centre hospitalier.

Une aile pour les bureaux et une autre, plus longue, pour l'accueil du public reliées par un espace d'accueil de 100 m² avec salle d'attente donnant sur un patio arboré. Voici le visage du futur centre médico-social (CMS) de Romilly-sur-Seine. Celui-ci, conçu par le cabinet Anau, est actuellement en construction sur le site de l'ancienne piscine Jean-Moulin, sur un terrain voisin de la maison médicale. « L'origine du projet, c'est la volonté d'améliorer l'accueil. Dans la nouvelle réglementation, c'est le Département qui reste chef de file de tout ce qui est social. Cela ne fait que conforter notre organisation », explique Bernard de La Hamayde, conseiller départemental président de la commission « action sociale, santé et solidarité ».

Un investissement de 2 100 000 €

Dans le domaine, le département est découpé en sept circonscriptions, dont celle de Romilly. « Les locaux actuels ne sont pas très fonctionnels, pas très accessibles », ajoute le conseiller départemental.

Situés rue des Ormes, les locaux actuels du centre médico-social voient en effet aujourd'hui leurs limites. D'où la volonté du conseil départemental de construire un nouveau bâtiment, entièrement de



Le bâtiment de 800 m² comprendra deux ailes dont une dédiée à l'accueil du public.

plain-pied, et dans un secteur approprié, entre la maison de santé, l'Ehpad et le centre hospitalier.

Début 2016, les quelque 26 agents du centre médico-social intégreront donc ces nouveaux lo-

caux, tout comme ceux du centre de planification qui en fait partie mais qui est actuellement hébergé à l'hôpital. « Dans les nouveaux locaux, nous serons donc 29 », conclut Alain Miguet, responsable de la circonscription de Romilly, en précisant qu'une entrée indépendante sera créée pour les usagers du centre de planification.

Un projet mis en place en coordination avec la Ville de Romilly qui a vendu 3 800 m² de terrain au Département ; reste propriétaire du parking d'une vingtaine de places qui sera aménagé mais dont le Département aura la jouissance ; et prévoit de réaliser un cheminement piétonnier entre la maison de santé, le centre médico-social et l'hôpital.

Il s'agit, au final, pour le conseil départemental, d'une opération d'un montant global de 2 100 000 €. Les travaux de construction du bâtiment de 800 m² qui ont commencé en début d'année se poursuivront en-

« Les locaux actuels ne sont pas très fonctionnels, pas très accessibles ».

Bernard de La Hamayde



Visite du chantier pour les services et élus du conseil départemental.

core pendant un an.

On rappelle que le CMS rassemble le service de Protection maternelle et infantile (PMI), le service d'aide sociale à l'enfance, le service social, l'unité personnes âgées-personnes handicapées, le centre de planification familiale.

L'unité romillonne rayonne sur l'ancien découpage cantonal des cantons de Romilly, Nogent et Villenaux. En 2014, elle a reçu 8 111 usagers et a réalisé 12 075 entretiens téléphoniques, soit une moyenne mensuelle de 675 entretiens physiques et 1 006 entretiens téléphoniques.

SANDRA ROGER